



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

re localiser

10 mai 2021



Soutenir l'industrie française

La crise à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est venue souligner la nécessité de renforcer notre industrie, en améliorant la résilience de ses chaînes de valeur et en soutenant sa transformation.

Concrètement, le soutien apporté à l'industrie française se traduit par différents dispositifs du plan France Relance pilotés par la Direction générale des entreprises (DGE) et opérés par Bpifrance.

Ils s'articulent autour de 4 priorités : (re)localiser, moderniser, innover et décarboner.

Les nouveaux lauréats présentés dans ce document sont annoncés à l'issue de l'instruction des dossiers déposés à la relève du 26 janvier 2021 des appels à projets. Ces dispositifs restent ouverts et ont été reconduits jusqu'en septembre 2021, avec une prochaine relève prévue le 1^{er} juin 2021. Les modalités de candidatures sont disponibles sur la [plateforme dédiée de Bpifrance](#).

Dans le cadre de cette mesure France Relance, une partie des projets sont financés via le Programme d'investissement d'avenir (PIA).



Les chiffres clés :

948

candidatures reçues

309

lauréats au total

36

dont nouveaux projets lauréats

538 M€

d'aides de l'Etat au total

2,1 Mds€

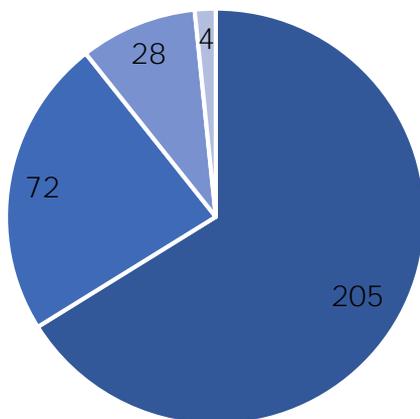
d'investissement
productif au total

+ de 39 000

emplois créés ou confortés

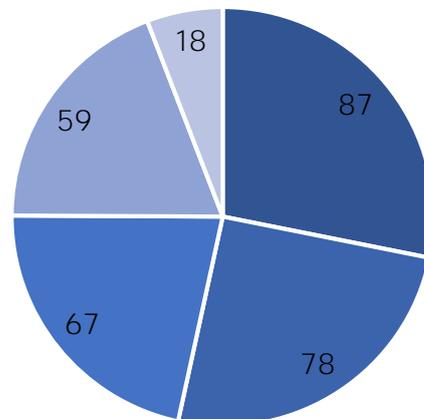
Répartition des lauréats
par type d'entreprises

■ PME ■ GE ■ ETI ■ Autres



Répartition des projets par secteurs

■ Santé ■ Electronique
■ Intrants industrie ■ Alimentaire
■ Télécommunication-5G



Soutenir les investissements stratégiques dans les secteurs critiques

La crise à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui vient souligner la nécessité d'améliorer la résilience des chaînes de valeur mondiales aux niveaux français et européen. Des mesures pour encourager les (re)localisations, la sécurisation des approvisionnements stratégiques ou encore le renforcement des capacités de production se sont alors avérés nécessaires dans certains secteurs. Dès l'été 2020, le Gouvernement a ouvert des moyens ambitieux dans le cadre de France Relance, pour répondre à ces enjeux de relocalisation.

L'appel à projets « (Re)localisation » pour soutenir les investissements stratégiques de secteurs critiques

Concrètement, un appel à projets a été lancé dès le 31 août 2020, doté d'une enveloppe initiale de 600 millions d'euros sur trois ans, dont l'augmentation a récemment été confirmée par le Gouvernement au vu du succès rencontré.

L'objectif est de soutenir les investissements de secteurs stratégiques (Santé, Agroalimentaire, Electronique, Intrants essentiels de l'industrie – chimie, matériaux, matières premières, etc. – 5G). Cet appel à projets a déjà permis d'obtenir des résultats probants.

- Santé
- Agroalimentaire
- Electronique
- Intrants de l'industrie
- 5G

A date, 309 projets lauréats¹ ont été retenus. Ils représentent **plus de 2,1 milliards d'euros d'investissements industriels, soutenus pour près de 538 millions d'euros par l'Etat** :

- Santé : 87 projets lauréats, soutenus à hauteur de près de 108 millions d'euros pour près de 400 millions d'euros d'investissements productifs ;
- Agroalimentaire : 59 projets lauréats, soutenus à hauteur de 83 millions d'euros pour près de 432 millions d'euros d'investissements productifs ;
- Electronique : 78 projets lauréats, soutenus à hauteur de 95 millions d'euros pour près de 314 millions d'euros d'investissements productifs.
- **Intrants essentiels à l'industrie** : 67 projets lauréats, soutenus à hauteur de 169 millions d'euros pour plus de 711 millions d'euros d'investissements productifs.
- Télécommunications-5G : 18 projets lauréats, soutenus à hauteur de 83 millions d'euros pour près de 260 millions d'euros d'investissements productifs.

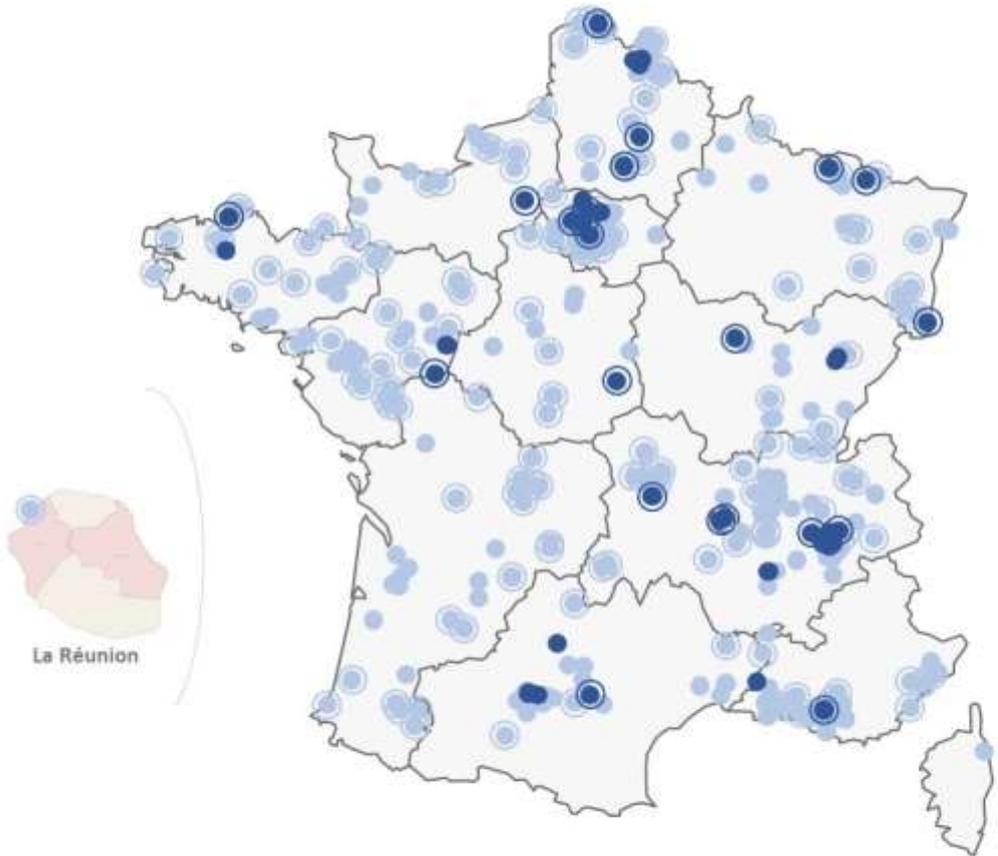
36 nouveaux projets lauréats sont **présentés aujourd'hui**. Ils totalisent plus de 310 millions d'euros d'investissements industriels, soutenus à hauteur de **77 millions d'euros par l'Etat**.

¹ Accéder au dossier de presse du 9 avril 2021 présentant la précédente vague de projets lauréats : <https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/france-relance/dossier-de-presse-laureats-app-relocaliser-avril-2021.pdf>

Cartographies des projets retenus à date



36 nouveaux projets lauréats de relocalisation



- Vagues d'annonce des lauréats**
- Nouvelle vague d'annonce Résilience (36)
 - Anciennes vagues d'annonce (273)



SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS-5G

Projet « NASAT5G »



ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL – GRANDE ENTREPRISE

Lannion (22) – Région Bretagne

Alcatel-Lucent est une filiale du groupe Nokia, spécialisé dans les télécommunications, la téléphonie mobile, les infrastructures et le cloud computing. En France, Alcatel-Lucent International conçoit et développe des technologies autour de la 5G, de la cybersécurité et de l'internet des objets. Pour répondre aux objectifs ambitieux liés à l'arrivée de la 5G, Nokia prévoit de développer des expertises en France. Avec ce projet, l'entreprise veut développer une plateforme de simulation des comportements d'utilisateurs et optimiser les solutions matérielles existantes. Plus de 160 emplois pourraient être créés.

Projet « 5G STEEL AM FRANCE »



ARCELORMITTAL FRANCE – GRANDE ENTREPRISE

Dunkerque (59) – Région Hauts-de-France

Florange (57) – Région Grand-Est

ArcelorMittal est un leader mondial de l'exploitation sidérurgique et minière. Le projet "5G_STEEL" labellisé par la filière « Infrastructures numériques », est un projet partagé, dédié à l'expérimentation multisites et multi-applications en milieu industriel sidérurgique et son environnement local. L'objectif est d'expérimenter l'usage industriel de la 5G en environnement industriel sévère au travers de cas d'usages ciblés sur différents métiers. Cette expérimentation permettra ainsi d'appréhender la technologie 5G, ses contraintes d'usage et sa robustesse dans un contexte d'application hautement critique et de valider ses apports pour l'usine intelligente.

Projet « NAMT 5G »



ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL – GRANDE ENTREPRISE

Nozay (91) – Région Ile-de-France

Alcatel-Lucent International est l'un des leaders mondiaux des infrastructures de télécommunications pour les réseaux fixes et mobiles, et services associés.

Pour répondre aux objectifs ambitieux de simplification des réseaux et de leur gestion liés à l'arrivée de la 5G, Nokia prévoit de développer des expertises en France. L'objectif de ce projet est de mettre en place un pôle d'expertise dédié à l'augmentation des capacités de gestion des réseaux 5G et de créer une solution de transport des données mobiles . Le projet comprend 2 axes de recherche innovants visant : le développement d'une solution de transport des données mobiles entre stations de base et l'augmentation des capacités de gestion des réseaux 5G. Jusqu'à 80 emplois devraient être créés à terme.



BOUYGUES TELECOM – GRANDE ENTREPRISE

Le consortium Bouygues – Accenture – Dalkia Smart Building souhaite construire une plateforme d'expérimentation de « cas d'usage » de la 5G autour du bâtiment connecté.

Le projet poursuit trois objectifs : développer l'écosystème de PME & start-ups autour de cas d'usage 5G du bâtiment intelligent, innover dans le secteur des services autour de la 5G et du bâtiment connecté (équipements, GTB, cybersécurité...) et favoriser une infrastructure 5G à faible impact carbone. Les cas d'usage sont par exemple : la gestion de la performance énergétique du bâtiment, la communication haut débit entre utilisateurs, la localisation des usages, la maintenance du bâtiment, la gestion de la qualité de l'air, etc.

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>